

6 pouces destinées à recueillir le pétrole à l'intérieur du champ; la longueur totale atteint 54 milles. Le débit initial était de 12,000 barils par jour, mais peut être porté à 30,000. Il a fallu augmenter ce débit par suite de la découverte du champ de Bonnie-Glen, au sud de celui de Wizard-Lake, au début de 1952.

*Le pipe-line Trans-Mountain.*—L'augmentation des réserves de pétrole vers la fin de 1951 a donné lieu à l'étude de plans en vue de la construction d'un pipe-line de 24 pouces d'Edmonton (Alb.) à Vancouver (C.-B.) pour alimenter le marché du littoral du Pacifique. Le pipe-line *Trans-Mountain*, long de 718 milles et, cheminant à travers le col de Yellowhead et la vallée de Coquihalla, a été partiellement aménagé en 1952 et achevé à l'automne de 1953. Un prolongement vers le sud à partir de la région de Vancouver desservira les raffineries de l'État de Washington. Burnaby est le terminus du pipe-line dans la région de Vancouver, et des raccords ont été faits au moyen de conduites avec diverses raffineries et avec le terminus maritime de chargement Barnet à Burrard-Inlet. Le pipe-line est pourvu de quatre stations de pompage qui ont porté sa capacité, d'abord fixée à 75,000 barils par jour, à 150,000 barils; cette capacité peut encore être élevée jusqu'à 300,000 barils par jour grâce à d'autres stations de pompage. Environ 150,000 tonnes d'acier sont entrées dans la construction du pipe-line, qui, à pleine capacité, peut contenir 2,100,000 barils de pétrole. La plus large traversée de cours d'eau (5,700 pieds), a été aménagée au cours de l'hiver 1952 sur le Fraser, à Port-Mann, près de Burnaby. La conduite est enfoncée 24 à 30 pouces de profondeur sur toute sa longueur.

*Pipe-line à gaz Westcoast Transmission.*—La *Westcoast Transmission Company* a proposé la construction d'un pipe-line à gaz de 24 pouces à partir de la région de Rivière-la-Paix, en Colombie-Britannique et en Alberta. Comme les débouchés de gaz ne sont pas assez considérables sur la côte ouest du Canada pour en motiver l'aménagement, on a demandé à la *Federal Power Commission* de Washington (D.C.) la permission de le prolonger jusqu'à Seattle et Portland, aux États-Unis. La Commission des transports du Canada, à Ottawa, a déjà accordé à la compagnie l'autorisation de construire la ligne jusqu'à la région de Vancouver. Des réserves de gaz ont été accumulées dans la région de Fort-St-John, en Colombie-Britannique, et dans divers champs de la région de Rivière-la-Paix, en Alberta.

*Pipe-line à gaz pour l'Ontario et l'ouest du Québec.*—Les auditions devant la Commission de conservation du pétrole et du gaz naturel de l'Alberta ont commencé en juin 1953 en vue d'obtenir le droit d'exporter du gaz du sud de la province. Diverses propositions ont été émises, mais le ministre fédéral du Commerce et de la Production de défense a annoncé à la Chambre des communes le 13 mars 1953 que le gouvernement n'accorderait aucun autre permis d'exportation à l'égard du gaz naturel du Canada "à moins qu'il ne soit convaincu que l'utilisation de ce gaz, au Canada, ne présente aucun intérêt économique présent ou futur"; il n'y a aucun doute toutefois quant au marché à desservir lorsque le gouvernement d'Alberta aura sanctionné le transport du gaz hors de la province. On prévoit donc qu'un pipe-line finira par être aménagé dans le nord d'Ontario jusqu'à Toronto et même à Montréal et qu'une conduite secondaire desservira Ottawa. Ce pipe-line alimenterait toutes les agglomérations sur son parcours dans un rayon de plusieurs milles de chaque côté et serait raccordé au réseau de distribution de gaz du sud-ouest de l'Ontario. Fait à noter, un ruban de terre de 10 milles de largeur, soit cinq milles de chaque côté du pipe-line, contient plus de la moitié de la population urbaine des quatre pro-